

Clisson, septembre 2021

Circulaire N°1

Voici une note d'information à lire attentivement et à conserver précieusement.

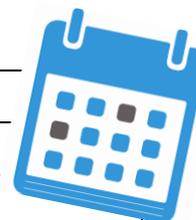
Madame, Monsieur, **La rentrée approche.**

Nous espérons que les enfants vont bien démarrer cette nouvelle année scolaire, qu'ils vont vite prendre leurs repères avec leur nouvel(le) enseignant(e) et les camarades de classe.

Nous accueillons Camille Gaborit en classe de MS-GS qui remplacera Katy Duret durant son congé maternité. A la restauration et au périscolaire nous avons également 2 nouvelles personnes Valérie Girard et Jean Elfried Kouassi. Merci de leur réserver un bon accueil.

Dates réunions de classes

PS	Delphine FERRE	Vendredi 1er octobre – 18H30
MS	Nathalie DROUET	Vendredi 1er octobre – 18H30
MS	Que les MS - Camille GABORIT	Mardi 12 octobre 19H15
Tous les GS	Marie Pierre BOURMAUD / Camille GABORIT tous les GS	Mardi 12 octobre – 18H30
CP Nathalie Chopin		Vendredi 10 septembre – 19H00
CP-CE1 Murielle Blain		Mardi 14 septembre 19H30 POUR LES CP Mardi 14 septembre 20H30 POUR LES CE1
CE1 Aline Gastinois & Guillaume Desein		Mardi 21 septembre 19h00
CE2 Classe de Gretel Daubercies		Vendredi 24 septembre – 18H30
CE2 classe de Corinne Dando		Vendredi 24 septembre – 18H30
CM1 Classe Annick Albert-Linder		Lundi 27 septembre – 20h
CM1 et CM2 Classe Bertrand Rioual et Louise Méchineau		Mardi 28 septembre 20h-20h30 : réunion pour tous les CM2 A partir de 20h30 : Réunion CM1-CM2 Louise M Réunion CM2 Bertrand R



Un adulte par famille + port du masque obligatoire + gel avant de rentrer dans la classe. C'est une réunion sans enfant.

✚ Protocole sanitaire - rentrée 2021

Vous trouverez en PJ de ce mail un livret présentant le protocole sanitaire mis en place dans l'établissement.

Il est également en ligne sur le site de l'école <https://www.clissonsaintefamille.com/livret-parents-rentree-covid/>

Quelques informations complémentaires :

Masques du CP au CM2

Chaque enfant du CP au CM2 sera équipé de masques (2/jour) fournis par la famille.

Il disposera de deux sacs de congélation zippés sur lesquels seront inscrits **le nom, le prénom et les mots PROPRE OU SALE**

Le masque de l'après-midi sera rangé dans le sac « propre ».

En fin de matinée, le masque du matin sera rangé dans le sac « sale ».

Si votre enfant est inscrit au périscolaire du soir, merci de prévoir un troisième masque.

Lavage de mains

Tous les élèves se laveront les mains

- à l'arrivée dans l'école
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi

✚ Sécurité à l'école

Nous continuerons à gérer sereinement et avec rigueur les entrées et sorties. Les enfants doivent savoir **avec qui** ils partent, **quand** (périscolaire ou non ? restauration ou non ?) et **où** (portail Trinité ou Bournigal), les cartes de sortie doivent être à jour ainsi que le nom des personnes habilitées à venir chercher les enfants. Il est recommandé d'éviter les attroupements aux sorties des écoles et de bien stationner.

Merci de respecter les aires de stationnement des cars scolaires et de ne pas gêner leurs manœuvres. La police municipale sera présente ponctuellement et pourra procéder à des contraventions en cas d'infraction au code de la route.

✚ Activités Pédagogiques Complémentaires

Comme l'année dernière, les enfants bénéficient de 36h d'activités pédagogiques complémentaires (soutien, aide, méthodologie, ...) réparties sur cinq périodes, à raison d'une ou deux heures par semaine, **le mardi et/ou le jeudi de 16h30 à 17h30**. A chaque période, un calendrier des séances sera adressé pour les enfants concernés. Ces APC débuteront **le mardi 21 septembre**.

✚ Matinée travaux école : samedi 25 septembre.

Une matinée travaux sera organisée le samedi 25 septembre. Nous faisons actuellement le tour de l'école pour recenser les besoins. Pour cette journée, n'hésitez pas à venir avec votre boîte à outils, remorque, échelle, matériel et votre bonne humeur !

Un mot vous parviendra prochainement pour vous inscrire.

✚ **PAI : projet d'accueil individualisé**

Si votre enfant a besoin de prendre des médicaments sur temps scolaire, vous devez obligatoirement remplir un document et fournir l'ordonnance de votre médecin. Vous pouvez le demander via le cahier de liaison à l'enseignant de votre enfant.

✚ **Rappel mail secrétariat**

contactecole@sfic44.fr

✚ **Enseignement de la natation scolaire : nouveau texte en vigueur depuis la rentrée 2018.**

Attestation de l'honorabilité des parents accompagnateurs.

Les parents qui accompagneront les enfants à la piscine devront fournir un extrait de bulletin N°3 du casier judiciaire. Il est délivré gratuitement sur simple demande en ligne :

<https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Texte officiel : circulaire N°2017-127 du 22 aout 2017

Je reste à votre disposition pour toute question et je vous souhaite une bonne année scolaire 2021-2022.

Guillaume DESSEIN
Chef d'établissement.



DESSEIN - G